
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

**Examen de l'exercice de collecte
des données sur les Premières nations**

**Profils de l'infrastructure communautaire découlant de l'exercice de CDPN
pour
les collectes de données propres aux régions**

Version finale

Version : 4.0

Numéro de document DGIM : 410121

31 octobre 2004

Direction de la gestion de l'information ministérielle (DGIM)

Direction générale de la gestion de l'information (DGGI)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

Table des matières

Table des matières	2
Région de la C.-B.	3
<i>Demande de financement pour l'entretien du projet d'immobilisations du Système de rapports sur la condition des biens (SRCB)</i>	3
Région de la Saskatchewan	7
<i>Rapport d'achèvement des projets de fonctionnement et d'entretien</i>	7
<i>Plan annuel des immobilisations axées sur la bande</i>	9
<i>Plan de travail propose pour l'amélioration communautaire</i>	11
<i>Rapport de service de protection contre les incendies de forêts et amélioration communautaire</i>	15
<i>Pompiers forestiers embauchés et renseignements sur leur famille</i>	17
<i>Rapport sur la formation relative aux incendies de forêt</i>	19
Région de l'Ontario	21
<i>Plan de fonctionnement et d'entretien des usines de traitement de l'eau et de purification des eaux usées</i>	21
<i>Plan de F et E pour les équipements éducatifs et l'infrastructure communautaire</i>	24
<i>Rapport sur la préparation de l'intervention d'urgence en cas d'inondations</i>	26
Région du Québec	28
<i>Formation – rapport sur les résultats – rapport annuel</i>	28

Région de la C.-B.

1.1 Demande de financement pour l'entretien du projet d'immobilisations du Système de rapports sur la condition des biens (SRCB)

Profil découlant de la collecte de données	
Titre de la collecte de données	Demande de financement pour la maintenance du projet d'immobilisations du Système de rapports sur la condition des biens (SRCB) et Entreprise du projet d'entretien du SRCB pour les Premières nations en vertu des ententes de financement pluriannuelles
Source	Guide régional de présentation des rapports de la région de la C.B.
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Analyste du programme d'immobilisations de la région de la C.-B.
Personne-ressource pour le Système	Analyste du programme d'immobilisations de la région de la C.-B.
But / utilisation des données recueillies	<p>Au moment de l'inspection du SRCB, les projets sont répertoriés et classés comme projets appartenant au groupe 1, subventionnés à partir de l'enveloppe de F et E de la bande ou comme projets appartenant au groupe 2 financés au titre du Capital Infrastructure Program (programme des infrastructures) de la région de la C.-B. ou par le budget global de l'entente de financement pluriannuelle.</p> <p>Les projets appartenant au groupe 2 sont ceux inscrits dans les catégories écoles, eau et eaux usées.</p> <p>Les Premières nations couvertes par une entente globale de financement qui ont fait l'objet de l'inspection triennale prévue par le SRCB et qui exploitent des projets d'entretien du SRCB inscrits dans les catégories écoles, eau et eaux usées, reçoivent le formulaire de demande rempli au préalable à l'aide des données de la liste des projets appartenant au groupe 2. Le niveau de financement qui sera versé pour compléter les projets est également indiqué. On demande aux Premières nations d'examiner, de signer et de retourner le formulaire pour attester que les renseignements sont exacts, qu'ils acceptent de mettre en œuvre les projets du groupe 1 et sollicitent du financement pour compléter les projets d'immobilisations appartenant au groupe 2. Le formulaire présente la répartition des coûts estimés/du financement requis pour achever les projets appartenant au groupe 1 et au groupe 2.</p>

	<p>Les Premières nations couvertes par une entente de financement pluriannuelle, qui ont fait l'objet d'une inspection triennale du SRCB et qui exploitent des projets d'entretien inscrits dans les catégories écoles, eau et eaux usées recevront une demande remplie au préalable; on leur demande de l'examiner, de la signer et de la retourner en attestant que les renseignements sont exacts et qu'ils acceptent de mettre en œuvre les projets d'entretien appartenant au groupe 1 et au groupe 2 déterminés à l'aide des fonds reçus au titre du budget global.</p> <p>Ces deux formulaires sont essentiellement les mêmes. La seule différence reflète le fait que le financement a déjà été reçu en ce qui concerne les Premières nations couvertes par des ententes de financement pluriannuelles tandis qu'il est versé aux Premières nations couvertes par des EGF sur réception du rapport dûment signé.</p> <p>AINC utilise le formulaire pour confirmer la façon dont les fonds seront utilisés.</p>
<p>Fréquence de la collecte des données et bien-fondé</p>	<p>Les rapports doivent être présentés le 1^{er} avril en ce qui concerne les bandes couvertes par des ententes de financement pluriannuelles pour assurer un accès ininterrompu au financement des projets d'immobilisations.</p> <p>En ce qui concerne les bandes couvertes par des EGF, le rapport doit être présenté dans les 90 jours suivant la réception. Si la bande soumet son rapport en mars, elle reçoit le financement en mai. Si elle le soumet en avril, elle reçoit le financement en juin.</p>
<p>Méthode de collecte des données</p>	<p>Une fois les inspections achevées, les projets du groupe 1 et du groupe 2 sont entrés dans le SRCB et dans le SGPI.</p> <p>AINC prépare un rapport pour chaque Première nation rempli au préalable à l'aide des renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom de la Première nation - Numéro de la bande - Numéro de projet du SGPI - Titre du projet : « SRCB / F et E » - Estimation du coût du classement du projet d'immobilisations dans le groupe 1 et dans le groupe 2; - Une liste des projets individuels jointe pour chacun des groupes. <p>Les formulaires sont expédiés aux Premières nations accompagnés du rapport de l'inspecteur.</p> <p>Sur réception, le gestionnaire de projet autorisé par le conseil de Première nation doit examiner, signer et dater le rapport signifiant son accord avec les renseignements fournis et attestant qu'il demande des fonds ou utilisera les fonds déjà reçus pour achever les</p>

	<p>projets répertoriés.</p> <p>Le rapport est soumis au bureau régional de la C.-B. Il est numérisé dans le GIGD sur réception et expédié à l'analyste du programme d'immobilisations qui l'examine, le signe, le date et met à jour le SGPI.</p> <p>Si le rapport accuse un retard de plus de 90 jours, la Première nation est inscrite sur la liste de suspension et le financement est retenu.</p> <p>Quand les projets sont achevés, les Premières nations présentent les rapports d'achèvement au spécialiste des projets d'immobilisations qui achemine les rapports aux Services des biens immobiliers. Le SGBI et le SGPI sont mis à jour.</p>
<p>Méthode de stockage des données</p>	<p>Le rapport est numérisé dans le GIGD.</p> <p>Le SGPI est mis à jour.</p> <p>Le SGPT n'est pas mis à jour.</p> <p>Les projets du groupe 1 sont suivis dans le module du SRCB du SGBI.</p> <p>Les projets du groupe 2 sont suivis dans le Système de gestion des projets d'immobilisations de la C.-B.</p>
<p>Autorisation / pertinence de l'exercice</p>	<p>L'autorisation globale du rapport est couverte par le Plan d'immobilisations à long terme (PILT) qui représente l'autorité pour le programme d'entretien des installations et immobilisations.</p> <p>Le bureau régional de la C.-B. a élaboré ce rapport dans le cadre de son processus opérationnel visant à aider les Premières nations à gérer l'entretien de leurs principaux biens.</p> <p>Les rapports sont couverts dans le Guide de présentation des rapports de la C.-B.</p> <p>Les ententes de financement conclues avec les Premières nations comprennent les exigences relatives à la production des rapports telles qu'elles sont décrites dans le Guide régional de présentation des rapports.</p> <p>Aucune décision particulière antérieure n'autorise l'inclusion de cet exercice de collecte de données dans le guide ou processus régional de présentation des rapports de la C.-B.</p>
<p>Résultats stratégiques</p>	<p>L'économie? L'infrastructure communautaire? Les infrastructures et</p>

appuyés par la collecte de données	les équipements éducatifs.
Lien avec les résultats stratégiques	S'assurer que les fonds sont utilisés aux fins précisées et aident les Premières nations à prolonger la vie de leurs écoles, systèmes de traitement de l'eau et de purification des eaux usées, ce qui en retour améliore la santé et la sécurité des collectivités.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	La région considère que ce processus fonctionne correctement. Le nombre de projets diminue en ce qui concerne les bandes couvertes par une EGF.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>Il s'agit d'un effort considéré comme durable.</p> <p>Le processus a été achevé en ce qui concerne les Premières nations qui ont fait l'objet d'inspections au cours de l'année. Les inspections se déroulent par rotation : année 1 – Sud (80 bandes), année 2 – Ouest (55 bandes) et année 3 – Nord (45 bandes).</p> <p>La région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. produit des rapports – effort de 12 à 15 jours 2. suit le cheminement du formulaire – 5 min. / bande 3. examine les rapports d'achèvement soumis, effectue le suivi, au besoin, et met à jour le SGPI – 10 à 15 min. / bande <p>La Première nation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. examine, signe et soumet le formulaire – effort minime <p>Prépare et soumet les rapports d'achèvement – effort minime</p>
Conformité à la loi et à la politique	<p>Le rapport est conforme à la loi et à la politique.</p> <p>Aucun renseignement personnel n'est recueilli.</p> <p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

Région de la Saskatchewan

2.1 Rapport d'achèvement des projets de fonctionnement et d'entretien

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Rapport d'achèvement des activités de fonctionnement et d'entretien
Source	Guide régional de présentation des rapports de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Gestionnaire régional des immobilisations
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
But / utilisation des données recueillies	<p>Un plan d'action est élaboré au moment de l'examen de la conformité des activités de F et E. Le plan d'action énumère tout écart à corriger. Des exemplaires sont remis à la Première nation et au bureau régional d'AINC.</p> <p>Le rapport prend la forme d'une lettre provenant de la Première nation indiquant qu'elle a réussi à corriger les écarts en matière de F et E mis au jour par le processus régional d'examen de la conformité des activités de F et E.</p>
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	<p>Le processus d'examen de la conformité des activités de F et E est effectué tous les deux ans.</p> <p>Les Premières nations doivent présenter le rapport d'achèvement des activités de F et E dès que le plan d'action a été achevé avec succès.</p>
Méthode de collecte des données	<p>La Première nation doit expédier une lettre indiquant qu'elle a complété le plan d'action au bureau de district ou au centre budgétaire.</p> <p>La lettre est examinée par l'agent responsable des immobilisations et l'agent des services de financement, puis elle est consignée dans le dossier de bande au bureau régional.</p> <p>AINC s'assure que les projets ont réellement été achevés à l'examen de la conformité subséquent.</p>
Méthode de stockage des données	<p>La lettre est déposée dans le dossier des éléments relatifs aux activités de F et E de la bande du bureau central des dossiers de la région.</p> <p>Le SRCB n'est pas mis à jour. Les rapports ne sont pas numérisés dans le GIGD.</p>

Autorisation / pertinence de l'exercice	Le processus d'examen de la conformité des activités de F et E a été désigné comme une exigence annuelle dans la politique nationale sur le SRCB. La Saskatchewan est la seule région qui applique cette exigence. Un examen de la conformité est effectué tous les deux ans dans chaque Première nation.
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	L'économie? Infrastructure communautaire
Lien avec les résultats stratégiques	La lettre permet de vérifier que les activités de F et E sont effectuées correctement, ce qui constitue l'un des principaux objectifs du PILT.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	Effort de mise en œuvre par jour-personne : – minime Effort estimé par jour–personne prévu pour compléter l'exercice annuel : 159 jours Région : 1. Demande de désignations – 2 jours-personnes; 2. La région offre de l'aide et de la formation à la PN : 5 jours-personnes; 3. La région examine les données soumises et effectue le suivi au besoin – 150 jours-personnes; 4. La région saisit les données dans un système et présente l'information – 2 jours-personnes. Première nation : 5. Effort de la PN pour réunir les données – 150 jours-personnes
Conformité à la loi et à la politique	Aucun problème n'a été soulevé.

2.2 Plan annuel des immobilisations axées sur la bande

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Plan annuel des immobilisations axées sur la bande
Source	Guide régional de présentation des rapports des Premières nations de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Agent responsable des immobilisations du bureau de district / centre budgétaire et agent des services de financement
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport est soumis sur une base annuelle à la date convenue. Le Plan annuel des immobilisations axées sur la bande est requis avant le versement des fonds du nouvel exercice financier.
Méthode de collecte des données	La bande indique à quoi servira le budget annuel d'immobilisations de la bande (c.-à-d., part consacrée au logement, part consacrée aux immeubles communautaires, part consacrée au camion d'incendie, etc.). Le formulaire est signé par le chef et le conseil et est ensuite envoyé à AINC. Certains documents supplémentaires comme le Sommaire du plan d'immobilisations, le Plan de travail sur les nouveaux logements – immobilisations, le Plan de travail pour les rénovations des immobilisations et d'autres plans de travail pour les immobilisations peuvent accompagner le Plan annuel des immobilisations axées sur la bande. Le Plan annuel des immobilisations axées sur la bande est examiné et approuvé par les agents responsables des immobilisations du bureau de district / centre budgétaire d'AINC. Les exigences relatives à la production des rapports appropriés sont cochées dans le SGPT. Aucun document n'est expédié à l'administration centrale.
Méthode de stockage des données	Les rapports sont consignés dans le dossier de bande de la région. Aucun autre système n'est mis à jour.
Autorisation / pertinence	Les ententes de financement exigent que les Premières nations répondent aux obligations redditionnelles décrites dans le Guide

de l'exercice	régional de présentation des rapports de la Saskatchewan. Ce rapport se trouve dans le guide régional.
But / utilisation des données recueillies	<p>Un budget annuel d'immobilisations est attribué à chaque bande. AINC exige le rapport du plan annuel des immobilisations axées sur la bande avant d'attribuer les fonds à la bande pour le versement du budget annuel d'immobilisations.</p> <p>Le plan constitue un mémoire légal du chef et du conseil sur la façon dont les fonds seront utilisés et permet à AINC de vérifier que les subventions n'excèdent pas les montants admissibles.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	<p>L'économie? Infrastructure communautaire?</p> <p>Activités d'infrastructure, équipements éducatifs et logement</p>
Lien avec les résultats stratégiques	Le Plan annuel des immobilisations axées sur la bande permet de s'assurer que la bande utilise le budget d'immobilisations de manière appropriée.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Les renseignements sont considérés comme complets, exacts et, de façon générale, ont été reçus en temps opportun.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>À mettre en œuvre la première fois : – inconnu</p> <p>Effort par jour-personne pour recueillir les données annuelles :</p> <p>Région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demande de désignations – 3 jours-personnes; 2. La région offre de l'aide et de la formation à la PN – 5 jours-personnes; 3. La région examine les données soumises provenant de 70 PN et effectue le suivi, au besoin – 120 jours-personnes; 4. La région saisit les données dans un système et consigne l'information – 15 jours. <p>Première nation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Effort de la PN pour réunir les données – 15 jours-personnes.
Conformité à la loi et à la politique	<p>Aucun renseignement personnel n'a été recueilli.</p> <p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

2.3 Plan de travail proposé pour l'amélioration communautaire

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Plan de travail proposé pour l'amélioration communautaire
Source	Guide régional de présentation des rapports des Premières nations de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent national de programme	Sans objet
Gestionnaire responsable de la collecte nationale des données	Sans objet
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Gestionnaire régional des immobilisations
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport est présenté sur une base annuelle - 1 ^{er} mai. Le rapport doit être présenté à temps pour permettre le versement du financement aux équipes d'incendie au commencement de la saison des incendies.
Méthode de collecte des données	Code ERC du SGPT : 9405 Les projets communautaires que les équipes d'incendie peuvent entreprendre pendant la saison des incendies sont indiqués par la bande avec la collaboration du conseil tribal ou du conseiller forestier des Premières nations et le contremaître de l'équipe d'incendie. Les projets figurent dans le plan d'amélioration communautaire et sont accompagnés d'une estimation du nombre de jours de travail requis pour les mener à terme. Chaque projet est décrit avec suffisamment de précisions pour permettre d'orienter l'équipe d'incendie. Une fois le plan de travail achevé, la Première nation ou le conseil tribal le fait parvenir à AINC. Trente bandes participent au programme. Un accord de contribution est signé avec le conseil tribal ou la Première nation pour chaque année du programme. Trois des quatre ententes sont conclues avec les conseils tribaux et une entente est conclue avec une seule Première nation.

Méthode de stockage des données	<p>Un exemplaire sur support papier est déposé dans le dossier de la région : aucune donnée n'est entrée dans aucun système.</p> <p>Le SGPT est coché.</p>
Autorisation / pertinence de l'exercice	<p>Un compte rendu de décision d'AINC qui remonte à la mise sur pied, il y a douze ans, du Forest Fire Fighters program (programme des pompiers forestiers) a été retracé. La décision approuvait le transfert des fonds du budget d'aide sociale à ce programme (environ 750 000 \$ par année). Le compte rendu de la décision n'a pu être examiné.</p> <p>Les ententes de financement des bandes qui participent au programme prévoient la remise de rapports préalables au versement des fonds.</p> <p>Le financement destiné au programme est transféré du budget d'aide sociale. AINC paie 50 p. 100 des coûts; c.-à-d., 21 000 \$ par année pour chaque équipe. La province assume sa part des coûts et verse la totalité du temps supplémentaire.</p>
But / utilisation des données recueillies	<p>Dans l'éventualité où les incendies pendant l'été seraient peu nombreux, les équipes d'incendie offrent un effectif de six hommes / femmes sur une période de quatre à cinq mois qui peuvent être prêtés à la collectivité ou à la réserve et à son environnement local.</p> <p>Les projets doivent être visibles et doivent entraîner des retombées à court ou à long terme dans la collectivité.</p> <p>L'objectif de ce rapport consiste à décrire les projets qui constitueront le plan d'amélioration communautaire pour que l'équipe d'incendie puisse y contribuer.</p> <p>Les équipes d'incendie utilisent ce rapport comme plan de travail pour les projets qui pourraient être entrepris si le temps le permettait.</p> <p>Le financement destiné à l'équipe d'incendie n'est pas versé tant qu'AINC et les équipes d'incendie n'ont pas reçu le rapport.</p> <p>Le rapport est utilisé par AINC pour s'assurer que l'équipe dispose d'un plan pour aider la collectivité à s'acquitter des tâches relatives à la lutte contre les incendies de forêt.</p> <p>Les rapports permettent à AINC de justifier la dépense de 750 000 \$ et de démontrer les avantages par comparaison à la solution de rechange, c'est-à-dire garder les individus prestataires</p>

	du programme d'aide au revenu.
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	<p>L'économie? L'infrastructure communautaire? Autre.</p> <p>L'économie? Possibilités économiques et d'emploi.</p> <p>Les gens? Développement social? Aide sociale.</p>
Lien avec les résultats stratégiques	<p>Les équipes sont dotées dans la zone forestière commerciale et demeurent sur réserve. Elles reçoivent de la formation de la part de SASK Environment jusqu'au niveau de pompier forestier de niveau II. Étant donné que la formation de niveau II est reconnue partout au Canada, le fait de faire partie de l'équipe d'incendie offre des possibilités d'emploi et permet aux pompiers de travailler sur ou hors réserve dans toute province. Ils sont régulièrement embauchés par Parcs Canada pour travailler sur les brûlages dirigés ou les incendies de forêt.</p> <p>Les équipes sont rémunérées pour la saison peu importe le nombre d'incendies de forêt. La province en tire avantage parce que l'équipe d'incendie peut se déplacer en tout lieu, sans frais supplémentaires à part les heures supplémentaires. La province utilise les équipes à la lisière d'un incendie environ 35 p. 100 du temps. Les équipes doivent prêter assistance à la collectivité pendant le temps restant (65 p. 100).</p> <p>Les collectivités profitent de l'aide qu'elles reçoivent de la part des équipes d'incendie. Certains des projets entrepris contribuent à accroître la sécurité incendie de la collectivité afin de réduire les risques d'incendie de forêt.</p>
Exactitude, intégralité, ponctualité	<p>Aucun problème n'a été soulevé. Aucun fond n'est versé sans le plan de travail. Les plans de travail sont explicites – les deux tiers portent sur les activités d'entretien annuelles et le tiers porte sur un projet en particulier.</p> <p>Afin d'assurer la qualité des données et d'optimiser les avantages pour la collectivité, AINC rencontre les nouveaux membres du personnel de la bande pour expliquer le programme, le processus et les obligations redditionnelles.</p>
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>À mettre en œuvre la première fois :</p> <p>– inconnu</p> <p>Effort en jour-personne participant à l'activité annuelle de collecte des données :</p>

	<p>Région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La région offre de l'aide et de la formation à la PN – une demi-journée; 2. La région examine les données soumises et effectue le suivi, au besoin – les districts les vérifient – une journée; 3. La région coche le SGPT – une heure. <p>Effort total annuel d'AINC pour la collecte de données : 1,5 jour</p> <p>Première nation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le conseil tribal rencontre le chef de l'équipe d'incendie et Travaux publics – une demi-journée par bande plus une demi-journée de déplacement : 30 jours au total. L'expert forestier du conseil tribal s'entretient avec les équipes de différents éléments – formation nécessaire, affectation prévue, équipement, procédures administratives (comment soumettre les feuilles de temps), etc. Une petite partie du temps est consacrée à la préparation du plan de travail.
<p>Conformité à la loi et à la politique</p>	<p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

2.4 Rapport de service de protection contre les incendies de forêt et amélioration communautaire

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Rapport de service de protection contre les incendies de forêt et amélioration communautaire
Source	Guide régional de présentation des rapports des Premières nations de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent national de programme	Sans objet
Gestionnaire responsable de la collecte nationale des données	Sans objet
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Gestionnaire régional des immobilisations
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	<p>Le rapport doit être présenté au bureau régional d'AINC avant le 30 octobre de chaque année.</p> <p>La date de remise est fixée un mois après la fin de la saison des incendies, ce qui laisse aux équipes le temps de terminer leur rapport.</p>
Méthode de collecte des données	<p>Code ERC du SGPT : 9403</p> <p>Le chef d'équipe parachève les rapports hebdomadaires ou mensuels des activités et les achemine toutes les deux semaines à SASK Environment et au conseil tribal. Le conseil tribal résume et achemine le rapport annuel à AINC à la fin de l'année.</p> <p>Le rapport est examiné et des mesures de suivi sont appliquées s'il est jugé inapproprié ou incomplet.</p> <p>On ne procède pas à la vérification de l'achèvement des activités sauf quand le gestionnaire régional responsable des immobilisations d'AINC effectue une visite ponctuelle pour vérifier si tout est dans l'ordre.</p>
Méthode de stockage des données	Les copies sur support papier sont consignées dans le dossier de la région. Aucun renseignement n'est entré dans aucun système. Le SGPT est coché.
Autorisation / pertinence	Même autorisation qu'en ce qui concerne le plan de travail

de l'exercice	proposé pour la participation communautaire.
But / utilisation des données recueillies	<p>Le rapport indique la semaine et le mois au cours desquels l'équipe d'incendie a entrepris et terminé les travaux au cours de l'année et décrit les activités qui ont été effectuées de même que le nombre de semaines consacrées à chaque activité pour chaque mois, d'avril à septembre.</p> <p>Le rapport est examiné pour s'assurer qu'il présente les avantages pour la collectivité. En cas d'irrégularités, le gestionnaire régional responsable des immobilisations d'AINC effectue le suivi auprès du chef en conseil ou du conseil tribal pour s'assurer qu'ils savent que l'équipe d'incendie doit prêter main forte à la réalisation des projets communautaires si elle ne combat pas des incendies.</p> <p>Les paiements sont retenus si les équipes ne respectent pas les obligations prévues dans les ententes.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	<p>L'économie? L'infrastructure communautaire? Autre.</p> <p>L'économie? Les possibilités économiques et d'emploi.</p> <p>Les gens? Le développement social? L'aide sociale.</p>
Lien avec les résultats stratégiques	Amélioration communautaire, santé et sécurité; employabilité accrue des équipes d'incendie.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Il arrive qu'une équipe ne présente pas son rapport. Cela se produit habituellement uniquement quand une nouvelle personne siège au conseil tribal et qu'elle ne sait pas qu'il faut produire un rapport. Dans ces cas, les fonds sont retenus jusqu'à la réception du rapport à la fin de la saison.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>À mettre en œuvre la première fois :</p> <p>– inconnu</p> <p>Effort en jour–personne pour la collecte annuelle des données :</p> <p>Région :</p> <p>1. La région examine les données soumises, vérifie le SGPT et effectue le suivi si les données semblent incomplètes – six jours.</p> <p>Première nation :</p> <p>1. Effort de la PN/conseil tribal pour réunir les données : habituellement une demi-heure par mois pour chaque équipe et deux heures par mois pour chaque CT.</p>
Conformité à la loi et à la politique	Aucun problème n'a été soulevé.

2.5 *Pompiers forestiers embauchés et renseignements sur leur famille*

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Pompiers forestiers embauchés et renseignements sur leur famille
Source	Guide régional de présentation des rapports des Premières nations de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent national de programme	Sans objet
Gestionnaire responsable de la collecte nationale des données	Sans objet
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Gestionnaire régional responsable des immobilisations
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport doit être présenté à AINC avant le 30 octobre de chaque année – un mois après la fin de la saison des incendies.
Méthode de collecte des données	Code ERC du SGPT : 9402 / 0101 Le conseil tribal ou la Première nation produit le rapport tous les mois et le présente à AINC avant la fin d'octobre. Il couvre tous les mois de travail des équipes d'incendie. AINC examine le rapport pour s'assurer que les individus ne sont pas également prestataires du programme d'aide au revenu et pour justifier le transfert des fonds à partir du budget d'aide sociale. Une fois examinées, les copies sur support papier sont classées dans le dossier de la région.
Méthode de stockage des données	Une copie sur support papier est conservée au bureau régional. Le SGPT est coché.
Autorisation / pertinence de l'exercice	Même autorisation que dans le cas du plan de travail proposé pour l'amélioration communautaire.
But / utilisation des données recueillies	Le rapport indique les noms et numéros de matricule des pompiers forestiers embauchés pendant l'année, le nombre de semaines travaillées au cours du mois et le salaire mensuel. Si le pompier est chef de famille, on indique également le nombre de personnes à sa charge. On indique également si le pompier est

	<p>célibataire.</p> <p>Les Premières nations utilisent le rapport pour s'assurer que les individus ne sont pas également prestataires du programme d'aide au revenu.</p> <p>AINC utilise le rapport pour s'assurer que les individus ne sont pas également prestataires du programme d'aide au revenu et pour justifier le transfert des fonds du budget de l'aide sociale.</p> <p>La province n'utilise pas le rapport. Aucun renseignement n'est acheminé à l'administration centrale.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	<p>L'économie? L'infrastructure communautaire? Autre.</p> <p>L'économie? Les possibilités économiques et d'emploi.</p> <p>Les gens? Le développement social? L'aide sociale.</p>
Lien avec les résultats stratégiques	<p>Sécurité communautaire accrue; amélioration communautaire; employabilité accrue pour les équipes d'incendie.</p>
Exactitude, intégralité, ponctualité	<p>Le rapport est considéré exact, complet et présenté en temps opportun.</p>
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	<p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>À mettre en œuvre pour la première fois : – inconnu</p> <p>Effort en jour-personne pour l'exercice annuel de collecte des données :</p> <p>Région : un jour</p> <p>Première nation :</p> <p>1. Effort de la PN pour réunir les données – un jour par bande.</p>
Conformité à la loi et à la politique	<p>Renseignements personnels : nom du pompier, numéro de matricule, nombre de personnes à charge ou situation familiale, salaire.</p> <p>Les renseignements sont traités de la même façon que ceux utilisés pour l'aide sociale – c.-à-d., ils sont conservés dans un classeur verrouillé aussi longtemps que l'exigent les vérificateurs.</p> <p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

2.6 Rapport sur la formation relative aux incendies de forêt

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Rapport sur la formation relative aux incendies de forêt
Source	Guide régional de présentation des rapports des Premières nations de la Saskatchewan
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent national de programme	Sans objet
Gestionnaire responsable de la collecte nationale des données	Sans objet
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Gestionnaire régional responsable des immobilisations
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport doit être présenté à AINC avant le 30 octobre de chaque année – un mois après la fin de la saison des incendies.
Méthode de collecte des données	Code ERC du SGPT : 9404 Le conseil tribal remplit le formulaire et l'achemine au bureau de district d'AINC. Le bureau de district d'AINC crée un relieur contenant tous les rapports et l'achemine au gestionnaire régional responsable des immobilisations. Le gestionnaire régional responsable des immobilisations classe le relieur au bureau régional.
Méthode de stockage des données	Le SGPT est coché et le relieur est classé au bureau régional.
Autorisation / pertinence de l'exercice	L'autorisation est la même que celle du plan de travail proposé pour l'amélioration communautaire.
But / utilisation des données recueillies	Ce rapport indique : <ul style="list-style-type: none"> - l'emplacement de la formation (dans la collectivité ou au centre de formation de SASK Environment); - les dates auxquelles a eu lieu la formation ainsi que la durée de celle-ci (en jours); - le nombre de membres de la collectivité ayant reçu la formation;

	<p>- le niveau de formation (Niveau I, Niveau II) et le nom attribué au type de formation.</p> <p>Les conseils tribaux présentent le rapport pour indiquer quel niveau de formation ont reçu les participants.</p> <p>AINC utilise l'information pour mesurer la réussite du programme – il est à même de constater si les personnes formées atteignent le Niveau II et (ou) si de nouveaux individus amorcent leur formation, ce qui signifie que d'autres individus ont obtenu des emplois ailleurs et qu'ils sont partis.</p> <p>La rémunération des individus est haussée quand ils atteignent le Niveau II. Le rapport indique qu'ils ont reçu la formation et leur permet d'obtenir l'augmentation salariale.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	<p>L'économie? L'infrastructure communautaire? Autre.</p> <p>L'économie? Les possibilités économiques et d'emploi.</p> <p>Les gens? Le développement social? L'aide sociale.</p>
Lien avec les résultats stratégiques	<p>Les individus reçoivent de la formation puis obtiennent un emploi au sein d'équipes d'incendie forestier et ailleurs.</p> <p>Sécurité communautaire accrue; améliorations communautaires apportées.</p>
Exactitude, intégralité, ponctualité	<p>Les rapports sont considérés comme exacts, complets et présentés en temps opportun.</p>
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	<p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>À mettre en œuvre la première fois : – inconnu</p> <p>Effort en jour-personne que nécessite l'exercice annuel de collecte des données :</p> <p>Région : une journée</p> <p>Effort de la PN pour réunir les données : une heure.</p>
Conformité à la loi et à la politique	<p>Aucun renseignement personnel n'est recueilli.</p> <p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

Région de l'Ontario

3.1 Plan de fonctionnement et d'entretien des usines de traitement de l'eau et de purification des eaux usées

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Plan de fonctionnement et d'entretien des usines de traitement de l'eau et de purification des eaux usées
Source	Région de l'Ontario
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Chef de Planification des immobilisations et affectations, directeur, Services de financement
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
But / utilisation des données recueillies	<p>Les Premières nations parachèvent le plan afin d'avoir accès au financement supplémentaire destiné à l'eau et aux eaux usées disponible dans le cadre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations.</p> <p>AINC examine les plans afin de s'assurer qu'ils respectent les modalités et conditions de l'entente de financement.</p>
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Les rapports doivent être remis à la fin de février pour permettre le versement du montant total du budget de F et E selon le nouveau modèle de financement.
Méthode de collecte des données	<p>Le directeur des Services de financement envoie une lettre au chef des Premières nations et au conseil décrivant les exigences et le bien-fondé de la demande de soumission d'un plan. Celle-ci est accompagnée d'un modèle et de directives.</p> <p>Les Premières nations parachèvent le plan avec l'aide de leur représentant technique du conseil tribal et le plan est signé par la personne qui l'a préparé et par le personnel technique du conseil tribal afin d'indiquer qu'il a fait l'objet d'un examen.</p> <p>Il est transmis au numéro de télécopieur central de la région d'AINC ou par courriel puis est acheminé à l'agent des Services de financement (ASF) pour examen.</p> <p>L'ASF examine le rapport et approuve le versement des fonds.</p> <p>Le SGPT est coché.</p>

Méthode de stockage des données	Les rapports sont numérisés dans le GIGD. Aucun système n'est mis à jour. Les rapports sont classés dans le dossier de bande de la région.
Autorisation / pertinence de l'exercice	<p>Les fonds proviennent du budget attribué à la région au titre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations (SGEPN).</p> <p>La région de l'Ontario examine le modèle de financement de F et E de l'eau / des eaux usées afin qu'il reflète plus précisément les dépenses requises pour ces usines. Le modèle est fondé sur l'hypothèse que les installations seront exploitées et entretenues conformément aux meilleures pratiques et aux nouvelles normes provinciales.</p> <p>AINC est disposé à augmenter le montant de la subvention jusqu'à environ 80 p. 100 des frais d'exploitation bruts d'une usine typique, telle que déterminée par le modèle.</p> <p>Le directeur général régional délégué pour l'Ontario a envoyé une lettre aux Premières nations en septembre 2003 pour expliquer le programme ainsi que les obligations redditionnelles.</p> <p>Aucun exemplaire du compte rendu de décision n'était accessible.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	L'économie? L'infrastructure communautaire? Infrastructure? Eau et eaux usées.
Lien avec les résultats stratégiques	La collecte des données permet de s'assurer que les modalités de l'entente de financement sont respectées et que les priorités stratégiques relatives à l'entretien approprié des installations de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées sont suivies conformément à la SGEPN.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>Effort annuel estimé en jour-personne.</p> <p>Région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demande de désignations expédiée à la PN; 2. La région offre de l'aide à la PN; 3. La région examine les données soumises et effectue le suivi, au besoin; 4. La région saisit les données dans un système, met à jour le SGPT et consigne les renseignements. <p>Première nation :</p> <p>Effort de la PN pour réunir les données.</p>
Conformité à la loi et à la	Aucun renseignement personnel n'est demandé.

politique	Aucun problème n'a été soulevé.
------------------	---------------------------------

3.2 Plan de F et E pour les équipements éducatifs et l'infrastructure communautaire

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Plan de F et E pour les équipements éducatifs et l'infrastructure communautaire
Source	Ontario – Nord
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Services de financement du Nord de l'Ontario
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
But / utilisation des données recueillies	<p>Le rapport est actuellement utilisé par les Premières nations desservies par le centre d'affaires de Sioux Lookout.</p> <p>Les Premières nations parachèvent le plan afin d'indiquer de quelle façon elles prévoient utiliser le financement de F et E reçu d'AINC.</p> <p>Les plans permettent à AINC de vérifier si les modalités de l'entente de financement ont été respectées.</p>
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport doit être présenté à la fin de mars afin d'acheminer le financement de F et E à la Première nation en fonction du modèle de financement.
Méthode de collecte des données	<p>Le directeur des Services de financement envoie une lettre au chef des Premières nations et au conseil décrivant les exigences et le bien-fondé de la demande de soumission d'un plan. Celle-ci est accompagnée d'un modèle et de directives.</p> <p>Les Premières nations parachèvent le plan avec l'aide de leur représentant technique du conseil tribal et le plan est signé par la personne qui l'a préparé et par le personnel technique du conseil tribal afin d'indiquer qu'il a fait l'objet d'un examen.</p> <p>Il est transmis au numéro de télécopieur central de la région d'AINC ou par courriel et par la suite est acheminé à l'agent des Services de financement (ASF) pour examen. L'ASF examine le rapport et approuve le versement des fonds.</p> <p>Le SGPT est coché.</p>
Méthode de stockage des données	Les rapports sont numérisés dans le GIGD. Aucun autre système n'est mis à jour. Les rapports sont consignés dans le dossier de bande de la région.
Autorisation / pertinence	Le formulaire a été présenté aux Premières nations du Nord sans

de l'exercice	<p>avoir été officiellement sanctionné par les Premières nations.</p> <p>Néanmoins, les renseignements demandés s'inscrivent dans la visée des modalités des ententes de financement.</p> <p>Aucun compte rendu de décision particulière n'était accessible.</p>
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	L'économie? L'infrastructure communautaire? Infrastructure et équipements éducatifs.
Lien avec les résultats stratégiques	L'exercice de collecte des données permet de veiller au respect des modalités et conditions de l'entente de financement.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	La région de l'Ontario souhaiterait que les Premières nations du Sud présentent ce rapport, mais elle s'attend à ce que les Premières nations refusent cette responsabilité parce que le rapport n'est pas prévu dans le Guide national de présentation des rapports.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	<p>Effort annuel estimé en jour-personne :</p> <p>Région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demande de désignations expédiées à la PN; 2. La région prête assistance à la PN; 3. La région examine les données soumises et effectue le suivi, au besoin; 4. La région saisit les données dans un système, met à jour le SGPT et consigne les renseignements. <p>Première nation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Effort de la PN pour réunir les données.
Conformité à la loi et à la politique	<p>Aucun renseignement personnel n'est requis.</p> <p>Aucun problème n'a été soulevé.</p>

3.3 Rapport sur la préparation de l'intervention d'urgence en cas d'inondation

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Rapport sur la préparation de l'intervention d'urgence en cas d'inondation
Source	Absent du guide régional
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Agent responsable des immobilisations, Nord de l'Ontario
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
But / utilisation des données recueillies	<p>Le financement est prévu pour la préparation de l'intervention d'urgence en cas d'inondation dans les collectivités de la baie James et de la baie d'Hudson à risque d'inondation au printemps.</p> <p>Le financement couvre les travaux entrepris par les collectivités en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario pour préparer leurs collectivités en cas d'inondation, y compris les rencontres préparatoires avec la Croix-Rouge et les collectivités, les séances de sensibilisation communautaires, les vols de surveillance du niveau des rivières et la coordination de l'évacuation, le cas échéant.</p> <p>Le rapport indique quelles activités sont effectuées dans la collectivité.</p>
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	Le rapport est présenté sur une base annuelle.
Méthode de collecte des données	<p>La Première nation parachève le rapport et l'achemine au bureau régional d'AINC dans le Nord de l'Ontario.</p> <p>Le rapport est examiné par AINC.</p>
Méthode de stockage des données	<p>Le rapport est déposé au bureau régional; il n'est pas acheminé à l'administration centrale.</p> <p>Aucun système n'est mis à jour.</p>
Autorisation / pertinence de l'exercice	L'autorisation de la production du rapport provient de l'entente de financement pour la préparation de l'intervention d'urgence en cas d'inondation.
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	L'économie? Infrastructure communautaire?
Lien avec les résultats	Le rapport décrit les activités effectuées à l'aide des fonds reçus et

stratégiques	permet de s'assurer que les fonds ont été utilisés aux fins prévues.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	Effort de mise en œuvre en jour-personne : – minime Effort estimé par jour-personne pour recueillir les données annuelles : Région : maximum une journée Première nation : maximum une journée
Conformité à la loi et à la politique	Aucun renseignement personnel n'est recueilli. Le rapport est conforme aux lois applicables. Aucun problème n'a été soulevé.

Région du Québec

4.1 Formation – rapport sur les résultats – rapport annuel

Profil de collecte de données	
Titre de la collecte de données	Formation – rapport sur les résultats – rapport annuel
Source	Guide régional de présentation des rapports du Québec
Programme connexe	Infrastructure communautaire
Agent régional de programme et gestionnaires responsables de la collecte de données	Services de financement et services techniques
Personne-ressource pour le Système	Sans objet
But / utilisation des données recueillies	<p>Une enveloppe de financement spéciale est fournie aux Premières nations pour former leur corps de pompiers volontaires.</p> <p>Le rapport fait état des résultats obtenus par les pompiers volontaires qui ont suivi la formation.</p> <p>Les services techniques d'AINC utilisent le rapport pour s'assurer que les pompiers volontaires reçoivent la formation appropriée. Dans l'affirmative, les renseignements justifient l'inclusion de la formation dans le budget de l'entente de financement de l'année subséquente. Dans le cas contraire, le financement est coupé.</p>
Fréquence de la collecte des données et bien-fondé	<p>Le rapport doit être présenté avant le 31 mars de chaque année pour l'année financière qui vient de se terminer.</p> <p>La fréquence est liée à la présentation des rapports de l'année financière et les décisions doivent être prises pour confirmer le financement consenti pour la prochaine année financière.</p>
Méthode de collecte des données	<p>Le chef des pompiers des Premières nations ou son représentant parachève le rapport indiquant l'année financière, le nom de la Première nation, le nom de chaque pompier volontaire qui a reçu la formation et les résultats obtenus pour chaque module de formation suivi.</p> <p>Le rapport est signé, daté et présenté à l'agent des Services de financement au bureau régional d'AINC.</p> <p>Le rapport est examiné par l'agent des Services de financement à AINC, expédié aux services techniques pour analyse puis remis à l'unité de gestion des données. Le Regional Report Tracking Management System (Système de suivi des rapports des régions)</p>

	est mis à jour pour indiquer la réception du rapport et la copie sur support papier est consignée dans le dossier de la bande. Le SGPT est automatiquement mis à jour par le Regional Report Tracking Management System.
Méthode de stockage des données	Le rapport est classé au bureau régional. Aucun autre système n'est mis à jour.
Autorisation / pertinence de l'exercice	L'autorisation de production du rapport est prévue dans les ententes de financement conclues avec les Premières nations. Le rapport fait partie du Guide de présentation des rapports de la région du Québec. Une loi relative à la protection contre les incendies est en cours d'élaboration au Québec et rendra la formation obligatoire.
Résultats stratégiques appuyés par la collecte de données	L'économie? L'infrastructure communautaire?
Lien avec les résultats stratégiques	Le rapport indique le niveau de formation reçue – plus les niveaux de formation sont élevés, plus les membres du corps de pompiers volontaires seront préparés à répondre aux situations d'urgence.
Exactitude, intégralité, ponctualité	Aucun problème n'a été soulevé.
Accessibilité / possibilité de réutilisation / efficacité	Aucun problème n'a été soulevé.
Coût du cycle de vie de la collecte de données / durabilité	Effort en jour-personne pour la mise en œuvre : - inconnu Effort estimé en jour-personne pour recueillir les données annuelles : Région : une journée pour l'ensemble des activités et les Premières nations Effort de la Première nation pour réunir les données : 1/3 jour-personne par bande
Conformité à la loi et à la politique	Aucun problème n'a été soulevé. Une loi relative à la protection contre les incendies est en cours d'élaboration au Québec et rendra la formation obligatoire.